



Technicien(ne) responsable de la boutique

Tâches et responsabilités au niveau de la vente :

- Accueillir les clients
- Renseigner les clients sur les caractéristiques de la marchandise et les conseiller dans leurs achats.
- Indiquer les prix, renseigner la clientèle sur les modalités de crédit ou d'échange.
- Préparer adéquatement les marchandises à vendre.
- Percevoir les paiements.
- Tenir à jour le registre des ventes pour l'inventaire.
- Fermer la caisse.
- Veiller à la propreté générale de la boutique.

Tâches et responsabilités au niveau de la préparation et réparation d'équipement :

- Accueillir les clients et recevoir leurs équipements à réparer.
- Juger de la pertinence de refuser ou d'exécuter un ajustement ou une réparation.
- Remplir les bordereaux de réparation nécessaires.
- Effectuer la préparation de l'équipement en procédant à la mise au point nécessaire (cirage, affûtage, cordage, etc.) ou à certaines réparations ou remplacements d'ordre mineur, en tenant compte des besoins et des caractéristiques physiques du client.
- Suivre les directives du fabricant, les politiques de l'entreprise et les techniques étudiées.
- Rappeler aux clients les techniques d'utilisation de l'équipement, au besoin.
- Conseiller le client sur son équipement et lui proposer des solutions de rechange lorsque nécessaire.
- Percevoir le paiement lié à la réparation.
- Préparer le rapport des ventes quotidien.

Habilités et qualités professionnelles requises :

-Aptitudes pour le travail d'équipe

-Autonomie

-Dynamisme

-Entregent

-Honnêteté

-Polyvalence

-Sens de l'initiative

-Sens de l'organisation

-Aptitudes pour la vente et pour le service à la clientèle

-Bonne connaissance des équipements susceptibles d'être apportés pour réparation

-Habilités manuelles